Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative

Le Ministre

REÇU le
21 NOV. 2011
Rép:

Paris, le 17 NOV. 2011

Madame la Secrétaire Générale,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur le déroulement des élections professionnelles organisées par vote électronique du 13 au 20 octobre 2011.

A l'issue de ces élections, vous constatez un faible taux de participation des électeurs que vous imputez notamment aux modalités complexes de vote et aux nombreux dysfonctionnements d'ordre technique. Dans la perspective des prochaines élections professionnelles de 2014, vous demandez la création d'une commission d'enquête administrative incluant des experts indépendants afin de dresser un bilan des opérations électorales par voie électronique.

Tout d'abord, j'attire votre attention sur le contexte particulier de ces élections professionnelles, première application du dispositif initié dans le cadre de la rénovation du dialogue social. La mise en place de la convergence a conduit pour la première fois à organiser des élections de grande ampleur. Le ministère aurait difficilement pu faire face en recourant aux modalités traditionnelles de vote compte tenu du volume du corps électoral et de la multiplicité des scrutins. Le vote sur internet a donc permis de relever ce défi dans un calendrier contraint, il n'a pas mis en cause la validité de l'ensemble des scrutins et n'a pas constitué un obstacle pour les électeurs qui ont pris les dispositions recommandées pour exprimer leur vote.

.../...

Mme Bernadette GROISON
Secrétaire Générale
FSU
104, rue romain Rolland
93 260 LES LILAS

DGRH

110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07 - Téléphone : 01 55 55 10 10

Toutefois, il m'apparaît de première importance et, en complément des obligations légales d'évaluation et d'expertise indépendante organisées dans le cadre du contrôle par la CNIL, d'effectuer et de partager un bilan afin d'identifier les améliorations à mettre en œuvre sur chacun des plans concernés, qu'il s'agisse de la technique, de l'organisation, de la communication ou du déroulement global du processus.

Dans un premier temps, vous serez destinataire du rapport définitif des experts indépendants conformément aux engagements pris auprès de vous lors de la réunion du 11 octobre 2011 ainsi que d'une note de synthèse relative au déroulement du processus. Comme convenu, les fichiers de liste d'émargement des 657 scrutins, dans un format informatique exploitable, vont vous être transmis.

Nous procéderons d'ici la fin de l'année à une analyse détaillée de chaque dysfonctionnement mentionné dans les différents procès verbaux électoraux et nous vous proposerons d'en partager les résultats.

Sur la base de ces éléments un ensemble de recommandations seront établies en commun pour servir de base à la préparation du prochain processus électoral.

Je vous vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de mes respectueux hommages.

Luc CHATEL